



LES EMBALLAGES EN PAPIER ET EN CARTON

POSITION DE DANONE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION

DATE : 26 OCTOBRE 2012

LA SITUATION ACTUELLE

Les forêts recouvrent 30 pour cent de la surface terrestre (soit 3,69 milliards d'hectares en 2005) et permettent à 1,6 milliard de personnes l'accès aux produits forestiers (source d'énergie pour le chauffage et la cuisine, source de revenus, etc...) et aux produits non dérivés de bois (nourriture, soins). Partout dans le monde, 300 millions de personnes vivent dans les forêts, dont 60 millions d'autochtones pour lesquels la forêt est synonyme de survie, de foi et de traditions.

Les forêts sont également associées à de précieux services écosystémiques, notamment le recyclage du dioxyde de carbone (elles assurent 40 pour cent de ce processus dans le monde) et permettent ainsi de limiter les changements climatiques. Elles sont également une source d'eau potable et constituent une protection contre les catastrophes naturelles (inondations, désertification, etc...). De plus, les forêts jouent un rôle clé dans la sauvegarde de la biodiversité animale et végétale, sans compter son impact économique et culturel sur ceux qui dépendent d'elles.

Entre 2000 et 2010, les forêts ont régressé de 13 millions d'hectares en raison d'une déforestation brute estimée à 5,2 millions d'hectares par an, soit une déforestation annuelle équivalente à deux fois la surface de la Belgique. Cette disparition représente une menace vitale et une cause importante d'émission de gaz à effet de serre (cette régression est, selon Greenpeace, responsable de 20 pour cent des émissions de ces gaz).

Les forêts vierges continuent de régresser (au moins 72 pour cent de la forêt indonésienne d'origine a été détruite, ce qui représente une perte annuelle de 2 millions d'hectares depuis 2001 selon la Banque Mondiale), ce qui met en danger une précieuse biodiversité végétale et animale. Les forêts vierges du bassin du Congo et de la forêt amazonienne sont également menacées et doivent donc être protégées.

Selon l'Institut de Recherche de Potsdam sur les Effets du Changement Climatique, dans son rapport de 2001, les principales causes de la déforestation sont l'implantation de l'agriculture, intensive la plupart du temps, mais aussi de l'industrie de l'élevage, de l'urbanisation, du minage et de l'exploitation non-durable du bois.

POLITIQUE DU GROUPE DANONE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN PAPIER ET EN CARTON

Conscient de l'importance critique de la préservation des forêts pour la planète (particulièrement des forêts tropicales indonésienne, du bassin du Congo, et



amazonienne) et de la nécessité d'une action de concert avec toutes les parties impliquées, le Groupe Danone s'engage pour une stratégie « d'élimination de la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement » ainsi que dans un « programme de reboisement » d'ici 2020 ([forest footprint policy](#)).

Cette ambition concerne tous les emballages en papier ou carton (primaires et secondaires) pouvant avoir un impact négatif sur l'état des forêts.

De manière concrète, cet engagement vise trois objectifs. Les progrès seront suivis, quantifiés et mentionnés dans le Rapport Développement Durable du groupe et dans le Forest Footprint Disclosure Project :

1. Réduction : réduire activement le poids des emballages papier de chaque produit.

Danone achète moins de 0,5 pour cent de la production mondiale de papier, ce qui représente 507000 tonnes en 2011. Les emballages papier représentent approximativement 45 pour cent du poids total du packaging. Le Groupe Danone travaille continuellement à la réduction du poids de ses emballages en se basant sur l'intensité de sa consommation en 2011 (ratio poids de l'emballage/poids du produit), mètre étalon des prochaines mesures de progression qui seront rendues transparentes.

2. Recyclage : priorité à l'utilisation de fibres recyclées.

73 pour cent de tous les emballages papier de Danone sont aujourd'hui fabriqués en fibres recyclées. La stratégie du groupe est d'augmenter ce pourcentage dans tous les domaines où cela est techniquement faisable afin de limiter au maximum l'usage de fibre vierge. Dans les zones à fort risque de déforestation (Indonésie, Malaisie, Australie, République démocratique du Congo, Brésil, Russie, etc...), Danone utilise déjà 87 pour cent de fibres recyclées et des efforts spéciaux seront fournis dans ces régions. Danone recherchera également la transparence sur la composition des cartons et l'éventuelle présence de fibre vierge.

3. Des sources certifiées : lorsque l'utilisation de fibres recyclées n'est pas possible, s'assurer de l'origine légale et de la traçabilité de la fibre vierge.

Premièrement, des principes sociaux et environnementaux font partie intégrante des critères d'approvisionnement du groupe Danone (programme de respect en lien avec la plateforme Sedex <http://www.sedexglobal.com/fr/>) qui s'appliquent tout aussi bien à l'achat de fibres vierges pour l'emballage (27 pour cent du volume). La politique d'approvisionnement de Danone requiert une conformité totale avec les lois des pays où ont lieu ses activités et stipule que ses fournisseurs doivent s'aligner avec les critères établis dans sa politique « Respect », tout particulièrement en présence d'enjeux environnementaux et sociaux. Cela permet également la mise en place d'un système d'audits intégrés aux processus de cette politique. À partir de 2014, ces audits externes seront exigés pour les fournisseurs exploitant les zones à haut risque de déforestation et d'exploitation forestière illégale. Pour aller plus loin que le minimum imposé par la loi, la politique et les spécificités d'approvisionnement actuelles incluront un critère « gestion forestière responsable » pour les emballages papier en accord avec les objectifs du Groupe Danone en 2020 décrits ci-après.

Le groupe Danone considère qu'une forêt bénéficie d'une « gestion responsable » lorsque les pratiques de collecte du bois ont lieu d'une manière respectueuse de l'environnement,



socialement bénéfique et économiquement durable, et en l'absence des conditions suivantes :

- Récolte du bois illégale
- Violation des droits traditionnels et civiques
- Forêts à hautes valeurs de conservation menacées par les activités de gestion
- Conversion de forêts naturelles en plantations ou en terrains non boisés

L'ambition du groupe est d'atteindre un approvisionnement provenant à 100 pour cent de papiers et cartons recyclés ou de forêts gérées de manière responsable en 2020 et au plus tôt en 2015 dans les zones à haut risque de déforestation, avec une priorité donnée aux fibres recyclées ou aux fibres vierges certifiées FSC. La certification PEFC ou les systèmes nationaux de certification pertinents pourront être utilisés comme une option dans les régions où ils sont reconnus et gérés par des acteurs indépendants et compétents, et offrent une garantie fiable de la provenance de sources responsables. Danone s'engagera en compagnie d'autres acteurs et fera preuve de transparence sur ses critères de sélection et ses directives d'implémentation afin de maintenir ses standards d'approvisionnement durable.

Concernant les fournisseurs de niveau 2 (fournissant de la pâte à papier), cette nouvelle stratégie sera formalisée et partagée en toute transparence avec les fournisseurs d'emballages de niveau 1 de Danone, en incluant la liste d'espèces d'arbres en danger et des pays d'origine. Ces fournisseurs de niveau 1 tenteront de surmonter les obstacles potentiels liés à la traçabilité et à la transparence au sein de la chaîne d'approvisionnement. Dans les pays à haut risque, Danone exigera des audits de tierces parties gérés et mis en place par les fournisseurs de niveau 1 afin de garantir la conformité à partir de 2014.

Voici donc les travaux prévus pour les prochains mois dans l'optique d'atteindre les objectifs de la politique Forêt Danone en 2020.